

A Monsieur le Directeur de la DSCC 13,  
7 Rue Gaspard Monge,  
13458 Marseille Cedex 13

Marseille, le 19 décembre 2017

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale SUD APT 13 vous informe du dépôt d'un préavis de grève à la Plateforme Industrielle du Courrier Marseille Provence Alpes.

Le préavis fixe le début de la grève au lundi 01 janvier 2018 à 22h00, pour une durée de 24h, et concerne l'ensemble des personnels fonctionnaires et contractuels de la PIC MPA sites de Vitrolles et des Aygalades rattachés à la DSCC 13, ainsi que tous ceux qui seront amenés à les remplacer.

**Ce préavis est motivé par les points suivants :**

- La mise à disposition d'un "repas de Noël exceptionnel" pour les agents des brigades 22h/06h et 4S qui ont été exclus du moment de convivialité "Repas de Noël" de fin d'année.
- L'octroi d'une pause supplémentaire de 15 minutes pour les agents de la brigade 22h/06h et 4S qui ont été exclus du moment de convivialité "Repas de Noël" de fin d'année.
- La compensation de 2 heures de RC "Jour fériés" pour les agents de la brigade 22h/06h pour le 25 décembre 2017 et le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- L'octroi de 6 heures de RC pour les agents de la brigade 22h/06h qui travaillent au moins une des 2 fêtes (le 25 décembre 2017 ou le 1<sup>er</sup> janvier 2018).
- L'attribution d'une prime exceptionnelle compte tenu de l'effort fourni pour l'année 2017 à travers l'adaptation au nouvel outil industriel, les conséquences du management archaïque pratiqué localement, le travail en sous-effectif chronique et dans une précarisation sans précédent.
- La remise en place de l'usage des pausettes (15 minutes).
- Le respect du droit de grève.
- Le respect du droit syndical.

Ce préavis vaut demande de négociation pendant la durée du préavis.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

**Le Secrétaire Départemental  
Syndicat SUD APT 13  
Yann QUAY-BIZET**